



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 15 novembre 2022

SÉCURITÉ

12^e édition de la Route du Rhum-Destination Guadeloupe 2022

Les dispositions relatives à la sécurité du public

Événement sportif et maritime, la Route du Rhum-Destination Guadeloupe compte parmi les manifestations les plus populaires de l'archipel.

Plusieurs lieux consacreront cet événement à Pointe-à-Pitre, à Basse-Terre et à Sainte-Anne :

La notoriété de cette manifestation et les milliers de personnes attendues ont nécessité, depuis plusieurs mois, de nombreuses réunions de préparation sur les thèmes de la sécurité publique, du secours aux personnes et de la sécurité maritime.

Un dispositif important de sécurité sera mis en œuvre durant les horaires d'ouverture des villages. Il sera renforcé lors des animations musicales en soirée et des arrivées de concurrents et adapté en fonction des circonstances locales.

Des fonctionnaires de la police nationale, de la Gendarmerie, des polices municipales, des sapeurs-pompiers du SDIS, des associations agréées de sécurité civile et des sociétés de sécurité privées seront engagés à cette occasion.

L'objectif de ce dispositif coordonné par le préfet est d'assurer la sécurité de la population.

À Pointe-à-Pitre, des aménagements en matière de stationnement et de circulation sont prévus.

La circulation et le stationnement autour et aux abords du MACTe seront interdits du vendredi 11 novembre au dimanche 27 novembre 2022 dans les rues suivantes :

- . Rue Louis Douldat (partie comprise entre le rond point et le Pôle universitaire de Fouillole à partir de 18h00) sauf riverains, organisateurs, forces de l'ordre et secours
- . Rue Henri Cicofrant
- . Rue Jacques Cachemir (partie comprise entre la rue Gaston Berville et la rue du MACTe)

Le stationnement sera interdit rue Raspail sur le côté droit de la chaussée dans le sens de la circulation du vendredi 11 novembre au dimanche 4 décembre 2022 .

La circulation se fera à sens unique pour tous les véhicules dans la rue Maurice Belmont située sur le territoire des communes de Pointe-à-Pitre et du Gosier, du carrefour Blanchard jusqu'à l'entrée du parking de l'Aquarium du vendredi 11 novembre à 6 heures au dimanche 27 novembre à 00h00.

Des parkings publics gratuits sont mis à disposition :

- > parking du palais des sports du Gosier
- > parking du supermarché Leclerc du Gosier (disponible à partir de 21 h et le dimanche)
- > parking de l'université de Fouillole (disponible le soir)
- > parking entrée de la marina (après le rond-point Blanchard)
- > la gare routière de Bergevin
- > Parkings urbains de Pointe-à-Pitre

Des navettes gratuites sont mises en place pour accéder aux villages. Les arrêts aller/retour seront matérialisés « Route du Rhum – Destination Guadeloupe » :

ALLER :

- Lauricisque
- Gare de Bergevin
- Quai Lefèvre
- Place de la Victoire
- MACTe
- Blanchard Université (Marina)
- Palais des sports
- Parking du supermarché Leclerc Bas du Fort

RETOUR :

- Supermarché Leclerc
- Palais des sports
- Blanchard Université (Marina)
- CHU
- Centre des arts
- Bergevin
- Lauricisque

Compte-tenu des perturbations attendues, les recommandations sont les suivantes :

- > Éviter la circulation en centre-ville ;
- > Se garer en périphérie où des zones de stationnement sont prévues,
- > Préférer l'utilisation des navettes bus.
- > Emprunter les cheminements piétons ;
- > Respecter les consignes de sécurité, en particulier aux abords du plan d'eau ;
- > Solliciter les services d'urgence en cas de nécessité (des postes de secours seront situés dans les différents villages).

L'ensemble des mesures adoptées dans le cadre de ce dispositif permettra de disposer d'un niveau de sécurité adapté à la situation et de faire en sorte que cet événement soit une fête pour l'ensemble de la population.